

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

RAPPORT MORAL

Chers amis, chers adhérents,

L'année 2023 a été particulièrement riche pour notre association, qu'il s'agisse de l'organisation des troisièmes Rencontres *Justice et Jeunesse* ou encore de l'accueil de groupes d'élèves éducateurs ou de jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse, des visites du site de Haute Boulogne toujours plus nombreuses, sans oublier la poursuite de la collecte de témoignages des anciens de l'IPES.

- L'événement majeur a été sans aucun doute les **Rencontres Justice et Jeunesse** qui se sont tenues les 13 et 14 octobre, rassemblant près de 200 participants. Ce fut une fois encore l'occasion de partager des connaissances historiques rigoureuses sur l'institution belliloise. Ce fut aussi un grand moment d'émotion qui rassembla d'anciens éducateurs et un ancien colon, lors d'une table ronde où les expériences des uns et des autres furent partagées.

Notre partenariat avec la direction de la PJJ fut renouvelé pour deux ans, avec la signature d'une convention biannuelle qui nous assure du soutien du Ministère.

Les Rencontres ont également été particulièrement émouvantes, lorsqu'a été inaugurée à Haute Boulogne, **la rue Alexis Danan**, du nom du journaliste qui contribua à dénoncer les institutions maltraitantes, dans les années trente.

- Les **Journées du patrimoine** ont une nouvelle fois attiré de nombreuses personnes sur le site de la colonie pénitentiaire, des visiteurs intéressés par l'histoire de ce lieu emblématique de la justice des mineurs au XXème siècle.
- Nous avons accueilli plusieurs **groupes de jeunes** mineurs pris en charge par la PJJ, ainsi que **des éducateurs en formation**, afin de leur faire découvrir l'histoire dans laquelle s'inscrit leur métier. Plusieurs groupes nous ont déjà contactés pour venir en 2024.



Signature de la convention, par Franck Chaulet (DPJJ) et Francis Villadier (Association La Colonie)

- Nous avons poursuivi le recueil de **témoignages** de personnes qui souhaitent partager leurs souvenirs de la colonie pénitentiaire et de l'IPES.
- Plusieurs initiatives engagées en 2023 vont se prolonger en 2024 : le partenariat avec Julien Hillion, pour la promotion de son film, *Theret 487*, qui devrait être présenté à Belle-Ile en 2024 ; et le partenariat avec la compagnie théâtrale qui a créé *Nuisibles*.
- Enfin, nous attendons avec impatience le démarrage des travaux devant restaurer la longère de Haute Boulogne.

Francis VILLADIER
Président



Lors des Rencontres 2023, une table ronde a rassemblé les anciens éducateurs de l'IPES : Gilbert Deiss, Paul Clément, Joseph Gallen, Jacques Chaulieu, Yann Le Pennec et Yvon Bazin, ainsi que Michel Texier, qui passa deux années dans l'institution de Belle-Ile pendant son adolescence. Ces témoignages sont à retrouver sur le site lacoloniepenitentiaire.fr.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION LA COLONIE

Depuis sa création en 2019, l'association *La Colonie* développe les différentes facettes de son projet :

- Constituer une « bibliothèque des mémoires », en collectant les témoignages de personnes qui ont vécu dans ou à proximité de Haute Boulogne et Brûté. Jeunes colons et personnels de l'Éducation surveillée, venus du continent ou habitants de l'île, employés par l'institution pénitentiaire, leurs souvenirs se complètent pour écrire avec rigueur l'histoire d'un siècle de justice des mineurs à Belle-Île en mer.
- Organiser des événements consacrés à la jeunesse et à la justice des mineurs, dont les Rencontres *Justice et Jeunesse*, qui sont à chaque fois un rendez-vous d'historiens, de professionnels de la justice des mineurs, de citoyens intéressés par le passé bellilois ;
- Accueillir des groupes de jeunes pris en charge par les équipes de la PJJ, rencontrer de futurs éducateurs en formation, pour leur faire connaître l'histoire de leur futur métier ;
- Participer à la restauration des anciens locaux de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne, en partenariat avec la commune de Le Palais, ainsi qu'à la conception et l'animation d'un espace mémoriel et historique pour accueillir des expositions dédiées à la justice des mineurs et à l'histoire de la colonie pénitentiaire.



De gauche à droite, les fondateurs :

Geneviève TINCHANT, **Maryvonne LE GAC** (trésorière adjointe), **Tibault GROLLEMUND** (maire de Le Palais), **Francis VILLADIER** (président), **Sylvaine VILLENEUVE** (trésorière), **Béatrice TERRIEN**.

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2023

Des personnes nous contactent régulièrement pour participer au projet, partager leur histoire, visiter les sites de Haute Boulogne et Bruté, ou trouver des informations sur leurs aïeux dont ils savent qu'ils sont passés par la colonie pénitentiaire.

Des professionnels et des formateurs de la PJJ, des enseignants de l'Éducation nationale, des magistrats, nous sollicitent pour organiser des visites sur site et des conférences.

Nous avons enregistré de nouvelles adhésions. Souvent, les personnes participant à une visite adhèrent à l'association. Cette année, nous avons accueilli une dizaine de nouveaux adhérents.

LES PARTENARIATS ET LES RÉALISATIONS

En partenariat avec la mairie de Palais et la DPJJ, nous avons organisé les troisièmes Rencontres *Justice et Jeunesse*, deux journées intenses qui ont une nouvelle fois permis de mieux connaître l'histoire de la colonie pénitentiaire, et provoqué de belles rencontres.

Nous avons été très heureux de participer à l'inauguration de la rue Alexis Danan à Haute Boulogne, aux côtés de la mairie de Palais et de la Fédération des comités Alexis Danan.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des cinéastes, des journalistes, des artistes, qui souhaitent mettre en scène la vie des jeunes qui sont passés par la colonie pénitentiaire.

Nous avons accueilli le Collectif Crapules, créateur la pièce de théâtre *Nuisibles*, lors des Rencontres *Justice et Jeunesse*.

En 2023, nous avons signé une nouvelle convention biannuelle avec la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ). Pour le ministère de la Justice, il s'agit principalement de diffuser l'histoire de l'institution auprès des jeunes professionnels qui intègrent la PJJ. Grâce cette convention, nous allons engager le chantier de création de l'espace historique. Nous allons également poursuivre le recueil de témoignages, afin d'enrichir la connaissance des conditions de prise en charge des jeunes et les pratiques professionnelles des éducateurs. Nous en avons d'ores et déjà collecté une vingtaine.

NOS PROJETS POUR 2024

- La constitution d'un groupe de travail sur la création de l'espace muséographique.
- Un partenariat avec le centre historique de Savigny sur Orge, *Enfants en justice*.
- La poursuite de la collecte des témoignages.
- L'accueil de groupes de visiteurs (jeunes, éducateurs, magistrats, vacanciers, etc.).

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat - Exercice 2023

| RECETTES | € |
|--|---------------|
| Subvention Ministère de la justice (DPJJ) - 2023 | 20.000 |
| Droits d'auteur | 1.147 |
| Cotisations adhérents | 370 |
| Dons | 200 |
| Reprise exercice 2022 | 11.882 |
| TOTAL | 33.599 |
| DÉPENSES | |
| Rencontres <i>Justice et Jeunesse</i> | |
| Hébergement - restauration | 3.986 |
| Salle Arletty | 554 |
| Captations vidéo | 1.296 |
| Impression des publications des Rencontres | 628 |
| Tournage et montage des films de témoins | 1.050 |
| Déplacements pour témoignages | 278 |
| Cotisation association (AHPJM) | 65 |
| Services numériques | 148 |
| Frais bancaires | 35 |
| Frais Assurances | 122 |
| Frais Fonctionnement | 30 |
| TOTAL | 8.192 |
| RÉSULTAT 2023 | 25.407 |

Report à nouveau = 25.407 €

Principaux prestataires 2023 : Les Tempestaires, Leny Stora, IPrint, Arobas Imprim, Traiteur Colas, La Conserverie, Boulangerie Gautier, Ouest Boissons, Hôtel Corto Maltese, Hôtel Vauban.

Budget prévisionnel - Exercice 2024

| RECETTES | € |
|--|---------------|
| Reprise exercice 2023 | 25.407 |
| Subvention Ministère de la justice (DPJJ) - 2024 | 20.000 |
| Subvention FDVA Morbihan | 3.000 |
| Droits d'auteur | 499 |
| Cotisations adhérents | 400 |
| Dons | 200 |
| TOTAL | 49.506 |
| DÉPENSES | |
| Tournage et montage des films de témoins | 1.000 |
| Conception de la scénographie de Haute Boulogne | 5.000 |
| Réalisation d'une première phase de travaux | 20.000 |
| Animation <i>Jeunesse</i> et accueil de groupes | 3.000 |
| Services numériques | 148 |
| Frais bancaires | 35 |
| Frais Assurances | 122 |
| Frais fonctionnement | 60 |
| TOTAL | 29.365 |
| RÉSULTAT PREVISIONNEL 2024 | 20.141 |

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1er MARS 2024

Le 1er mars 2024, les membres de l'association LA COLONIE se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en présentiel à partir de 15h00, sur convocation écrite en date du 12 février 2024.

Sont présents 23 membres de l'association :

- M. Serge ALBAGNAC (ancien maire de Le Palais)
- Françoise BALUT
- Geneviève BORDES
- M. François BOUTEILLE
- Mme Marie-Laure BOUTEILLE
- M. Pierre BOUVERESSE
- Mme Sylviane DELPONT
- Mme Françoise ENJALBERT
- Mme Marie-Pierre FERREY
- Mme Sylvie FOURMY
- Mme Marie-Pierre GALLEN
- M. Joseph GALLEN
- Mme Maryvonne LE GAC
- Mr Thierry LALLEOUS (Société historique)
- Mme Annie NEDELEC
- Mme Anne-Sylvie PAULAT
- Mme Jocelyne PERON
- Mme Nicole REBUFFÉ
- Mme Béatrice TERRIEN
- Mme Geneviève TINCHANT
- M. Francis VILLADIER, président
- Mme Sylvaine VILLENEUVE, trésorière
- Mme Jocelyne VOVARD
- Mme Agnès de WILDENBERG

Sont excusés, avec pouvoir :

- Mme Agnès BOUVIER
- M. Jacques CHAULIEU
- Mme Françoise CARDAIRE
- Mme Hélène CRIE
- M. Daniel DUPIED (CNAHES)
- M. Yves DOUCHIN
- Mme Gisèle FICHE
- Mme Véronique FOURCADE
- M. Dominique GUERY
- Mme Lucile GUBLER
- Mme Geneviève GUICHENEY
- M. Yann LE PENNEC
- Mme Odile MAILLARD
- M. Ronan NAUDIN
- M. Yann LE PENNEC
- Mme Martine STIEGER
- M. Michel TEXIER

Sont absents :

M. Gilles de BOURGIES, Mme Marie-Céline GUILLERME, M. Bruno SCHIR, M. Tibault GROLLEMUND, Mme Sylvie THIENOT, Mme Martine PARTRAT, M. Philippe DROUET, Mme Muriel EGLIN, Mme Catherine FERREIRA, M. et Mme VIRLOGET.

L'Assemblée générale est présidée par Francis VILLADIER.

1) Rapport d'activité

Le Président présente le rapport d'activité 2023.

Délibération n°1 :

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Rapport financier

La Trésorière présente son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

Au cours de l'exercice 2023, les produits d'exploitation se sont élevés à 33.599 € et les dépenses à 8.192 €.

Délibération n°2 : L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes de l'exercice 2023 dans leur intégralité et sans réserve, et l'affectation du compte de résultat.

Délibération n°3 : L'Assemblée générale approuve le report à nouveau de 25.407 € sur l'exercice 2024.

Délibération n°4 : L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion à la trésorière pour l'exercice 2023.

Délibération n°5 : L'Assemblée générale renouvelle les mandats du président, de la trésorière, et de la trésorière adjointe, et vote à l'unanimité la désignation de Sylvie FOURMY comme secrétaire. Le Bureau est désormais constitué de 4 personnes.